

Magazine d'informations municipales
Marange - Silvange - Ternel
en liaison...



Retrouvez le programme
Quoi Faire ?
dans votre magazine
p.27



La ^{belle} petite ville où il fait bon vivre

Juillet > Octobre 2024

www.ville-marange-silvange.fr



SOMMAIRE

Éditorial	3
Sécurité	5
Travaux	6
Patrimoine	7
Évènements et cérémonies	8
Cadre de vie	12
Éducation et jeunesse	14
C.C.A.S.	18
Sport	20
Vie citoyenne	22
Expression politique	23
L'actu, en bref	24
Commerces	26
Quoi faire ?	27

Magazine Municipal d'Informations (trimestriel) - Responsable de publication : Régis MENSLER
Rédaction, Coordination : Régis MENSLER : en charge de la communication près de M. le maire
Crédit photos : Service communication
Conception et réalisation : Service communication
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal octobre 2024



1088 élèves fréquentent désormais les cinq établissements scolaires de notre commune et ces chiffres devraient encore progresser dans les années à venir. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes éducatives et municipales qui ont œuvré de concert pour faire de la rentrée 2024 une belle satisfaction collective. Nos écoles se veulent confortables, sécurisées, accueillantes et inclusives. C'est bien là notre priorité !

Une rentrée pourtant perturbée par les nuisances qui alimentent et teintent trop souvent l'actualité et, par voie de conséquence, le sentiment récurrent d'insécurité qui s'installe à tort au cœur des préoccupations des habitants de notre commune.

Quand il s'agit de sécurité et de la protection de leurs biens et de leurs personnes c'est au maire que les administrés s'adressent et c'est bien normal ainsi ! Le maire et son Conseil Municipal sont toujours en première ligne. Pourtant, une question revient avec une répétitivité lancinante et agaçante : « Mais que font-ils donc ? ».

Nous consacrons des moyens croissants à notre sécurité qui passent en premier lieu par le renforcement des équipes de police municipale et de notre système de vidéoprotection. La Police Municipale de Marange-Silvange compte aujourd'hui cinq agents et, après les installations prévues en octobre et novembre, sera dotée de 62 caméras extérieures de vidéoprotection, ce qui représente environ une caméra pour 113 habitants. Pour information, Nice, la ville considérée comme la plus vidéo-protégée de France, en compte 1 pour 130 habitants !

Nous assumons pleinement cette politique et nous en mesurons les résultats avec une grande attention. De bons résultats sans conteste.

Aujourd'hui, notre ville est considérée comme tranquille par la gendarmerie. Seuls trois cambriolages ont donné lieu à un dépôt de plainte depuis le 1er janvier 2024 et nos chiffres en termes de crimes et délits sont très inférieurs à ceux constatés dans les villes de notre importance aux proches alentours.

Alors, bien sûr, rien n'est jamais parfait et rien n'est pire que l'autosatisfaction.

Même si le maire assume un rôle pivot en termes de sécurité, il ne dispose pas de tous les moyens dans l'exercice de cette mission. A contrario, un élu ne peut pas tout demander à l'État qui, par ailleurs, oppose bien souvent l'irrecevabilité réglementaire ou financière à ses sollicitations. Vous le verrez, les pages de ce bulletin illustrent ce sujet.

Le maire n'est pas non plus magicien et doit de plus en plus fréquemment composer avec des formes « d'irascibilité » et d'expressions violentes qui font souvent pour certaines la « Une » accrocheuse des médias.

Plusieurs illustrations récentes en attestent et **j'évoquerai en particulier les dégâts occasionnés par les sangliers et l'insécurité routière**, tout comme j'aurais pu revenir sur les inondations, les autorisations d'urbanisme et bien d'autres sujets.

La suite en p.4

Les sangliers

Les dévastations provoquées par les sangliers cette année ne cessent de croître et nous sommes sollicités presque quotidiennement par les administrés qui subissent des dégradations importantes dans leurs propriétés.

Si le maire n'a pas le pouvoir de réglementer l'exercice de la chasse à proprement parler, il dispose d'un pouvoir général de police afin d'assurer l'ordre public, dont les composantes sont la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il peut jouer un rôle ou avoir une influence en ce qui concerne l'exploitation de la chasse sur les biens communaux. Ainsi, au regard des nombreux accidents et incidents liés à la chasse chaque année en France, nous avons accédé à la demande des habitants, promeneurs et utilisateurs divers de la forêt en régulant les périodes (*interdiction durant les vacances scolaires*) et les horaires de chasse. Cependant, la surveillance et la police spéciale de la chasse sont encadrées par le Ministère chargé de l'écologie, et le Préfet est compétent au niveau départemental pour fixer les règles locales de chasse.

Au regard des dégâts énormes constatés cette année et de la difficulté avérée à réguler la propension exponentielle des sangliers à se reproduire, malgré les efforts des chasseurs (88 sangliers ont été abattus en 2023 sur la seule chasse communale de la ville qui compte en plus trois autres chasses privées), le Préfet a adressé à tous les détenteurs d'un territoire de chasse sur le territoire communal, un courrier les alertant sur la nécessité d'intensifier au plus vite la pression de chasse sur les sangliers.

À défaut, des actions de régulation administratives de destruction sur l'ensemble des territoires de chasse de Marange-Silvange seront déclenchées à l'initiative de la Préfecture.

Voir le courrier adressé aux titulaires d'un bail de chasse sur le territoire de la commune ci-joint.



L'insécurité routière

Monsieur Bernard Roettger, notre maire adjoint en charge de la sécurité, l'explique dans les pages de notre bulletin. Nous disposons des autorisations et nous aurions pu opter pour l'installation définitive d'un dispositif de sécurisation rue de la Vallée en installant sur la voirie des « écluses » (resserremments de chaussée ne permettant que le passage en alternance d'une seule file de véhicules). Nous voulions tester au préalable cette hypothèse que nous proposait le cabinet de conseil qui nous accompagne sur ce dossier, mais elle ajoutait à l'usage de l'insécurité et de l'inconfort.

Ce droit à l'expérimentation nous conduit désormais à travailler sur d'autres alternatives et nous ne renonçons pas, même si cela paraît désormais très difficile, à l'installation d'un radar.



Les particuliers ne peuvent cependant pas se retourner contre les fédérations de chasseurs. Il est difficile de prétendre à un remboursement lorsque vous subissez un dommage résultant d'un dégât commis par un animal sauvage. Cela s'explique, d'abord, par le fait qu'un gibier n'est pas un animal domestique et n'appartient à personne. Personne n'est donc, en principe, responsable d'un tel type de dégâts. Dès lors, aucune compagnie d'assurance n'a vocation à réparer ce dommage (*sauf option complémentaire qui aurait été souscrite*). Un recours est toutefois envisageable si des animaux errants ont causé le dommage par suite d'une action de chasse. Le recours s'exerce alors contre l'association de chasse à la condition de prouver une faute dans l'organisation de la battue. *En pratique, cela demeure assez complexe.*



Il ne s'agit plus seulement de constater que la vitesse de circulation est trop importante, il s'agit aujourd'hui d'agir et surtout de convaincre toutes celles et tous ceux qui hurlent au loup lorsqu'ils constatent que la vitesse de circulation est trop importante et qui contestent et s'opposent aux solutions proposées lorsqu'elles les dérangent parfois dans leur confort personnel.

L'intérêt général ne sera jamais la somme des intérêts individuels. Et le maire ne sera jamais magicien.

Au plaisir de notre prochaine rencontre sur le sentier des lanternes qui se prépare activement.

Bien à vous,

Yves MULLER
Maire de Marange-Silvange

SÉCURITÉ

SÉCURISATION DE LA RUE DE LA VALLÉE

Les premières directives

Nous l'avons évoqué dans le précédent bulletin municipal, la sécurisation des principaux axes de la ville reste notre priorité. Notre objectif : mettre fin aux multiples incivilités routières.

Nous avons décidé, dès la présentation du projet, de valider définitivement certains aménagements et d'en mettre d'autres en test.

Nous avons pourtant sollicité sans succès la préfecture pour la pose de radar fixe, comme en atteste le courrier ci-joint.

Nous avons demandé au cabinet d'étude ACERE de nous accompagner, et d'étudier les meilleures solutions de sécurisation de cet axe très fréquenté par les habitants de Marange-Silvange, Bronvaux et du Plateau.

Comme très souvent, les divers choix ne font pas l'unanimité, surtout pour les riverains directement concernés par les aménagements proposés.



Nos choix définitifs

- **Réfection des ronds-points** d'accès au supermarché Lidl et du plateau surélevé (*sous réserve d'acquisition de terrain*).
- **Réfection du plateau surélevé** au carrefour avec la rue de la Rousse.
- **Réfection du plateau surélevé** au carrefour avec la rue des Fondateurs - rue des Bouvreuils.
- **Mise en place d'un plateau au carrefour** avec la rue des Fleurs - Chemin du Fort.
- **Marquage à la résine** de l'ensemble des passages piéton avec pose de Leds au sol.
- **Mise en place de feux tricolores intelligents** à différents carrefours :
 - La rue de la Vallée avec le chemin de la Forêt
 - La rue de la Vallée avec la rue de Tessin
 - La rue de la Vallée avec la rue du Printemps - impasse Rouge Fontaine
- **Installation de caméras de vidéoprotection** sur chacune de ces intersections

Bernard ROETTGER
Vie associative et sécurité
des biens et des personnes



Pour d'autres, à l'instar des chicanes - solution proposée par le cabinet ACERE - nous avons souhaité faire des essais au préalable afin de garantir l'efficacité du dispositif.

L'expérimentation conduite sur le tronçon situé entre le carrefour de la rue du Printemps et de la rue de Tessin n'a pas été concluante.

➤ D'autres hypothèses sont en œuvre comme la pose d'un îlot central au niveau des passages piétons.



TRAVAUX



LIEU D'ACCUEIL LA POSTE - FRANCE SERVICES

Le chantier avance

Durant la période de chantier, M. le maire, Yves Muller et François Meocci, 1er adjoint en charge du projet de ville, de l'urbanisme et des travaux, se rendent régulièrement sur site afin de constater l'avancement des aménagements prévus.

Échanger sur les enjeux d'un tel projet directement sur place permet de se projeter plus facilement, mais aussi d'identifier rapidement les points d'amélioration et les obstacles bloquants, afin de garder la flexibilité et la réactivité nécessaires au bon déroulement d'un chantier.

François MEOCCI
Projet de ville,
urbanisme et travaux



Chantier actuel

Futurs bureaux
France Services



L'ancien bâtiment de La Poste sera divisé en deux lieux d'accueil : un bureau de Poste et une antenne France Services, dans laquelle des conseillers vous accompagneront dans toutes vos démarches administratives telles que France Travail, les allocations, la sécurité sociale, la caisse des retraites, etc.



Façade actuelle

Future façade



Par ailleurs, un plateau libre de 44m² sera également mis à la location pour une activité commerciale ou de services, avec une entrée indépendante.

L'objectif est de pouvoir répondre en un même lieu à toutes les questions administratives que vous vous posez, afin d'accélérer les démarches, et de proposer un service public toujours plus proche des habitants.

PATRIMOINE

Régis MENSLE
Patrimoine, bâtiments publics, gestion des milieux
aquatiques, prévention des inondations
et communication

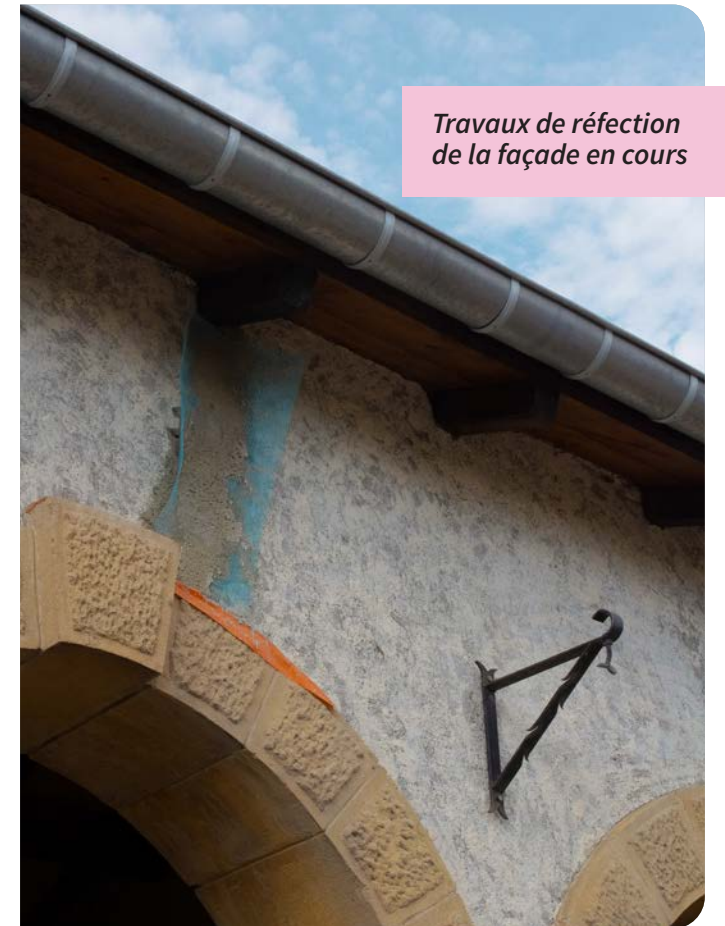


RÉNOVATION DU GRAND LAVOIR

Les travaux ont débuté

Dans un premier temps, la réfection de la toiture était prioritaire dû au fait qu'une des poutres de soutènement de la charpente était en très mauvais état et pouvait céder. Toutes les tuiles ont également été remplacées.

L'étape suivante est la partie façade intérieure, avec un enduit à la chaux ainsi que pour les joints des murs extérieurs. Suivront le nettoyage des dalles et la reprise de l'étanchéité du bassin.



Travaux de réfection
de la façade en cours



Collecte de dons

La collecte de dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est toujours en cours, vous pouvez y participer sur fondation-patrimoine.org ou en scannant le QR Code.



FONDATION
DU
PATRIMOINE



MARCHE GOURMANDE

À boire et à manger

L'édition 2024 de la Marche Gourmande s'est déroulée, comme à l'accoutumée, sous le soleil et dans une ambiance chaleureuse. Elle a, cette année encore, rencontré un beau succès en affichant complet avec 400 participants.



Le dimanche 8 septembre, les marcheurs motivés ont parcouru une dizaine de kilomètres, en profitant de cinq étapes gourmandes et musicales : petit-déjeuner, dégustation de charcuterie, ravitaillement en eau bien mérité, distribution de baguettes lorraines, et pour finir, dégustation de vins, barbecue, frites et crêpes.

La bonne humeur était de mise, grâce aux bénévoles et aux participants qui ont fait de cette journée un moment convivial et animé. Merci à tous pour cette belle réussite !



Guy BEAUJEAN
Fêtes, cérémonies, protocole et développement touristique

Pour aller plus loin

Consultez l'album photo de la marche gourmande en scannant le QR Code.



FÊTE NATIONALE
Le temps de la fête

Le 13 juillet dernier, c'était la célébration de la fête nationale à Marange-Silvange ! Avec une ambiance chaleureuse et conviviale, vous étiez nombreux à vous retrouver place Mendès France, l'occasion de découvrir les aménagements et les nouveaux jeux.

Dans un premier temps, les élus, accompagnés des pompiers et du Souvenir Français, ainsi que l'Harmonie, se sont réunis au monument aux morts de Marange pour la cérémonie commémorative, qui s'est conclue par un dépôt de gerbe et une minute de silence.



Puis, la soirée a continué sur un ton festif avec restauration et animation musicale.

Les bénévoles des associations locales ont une nouvelle fois tenu les différents stands d'alimentation et de buvette, tandis que les habitants enflammaient la piste de danse montée pour l'occasion.

La soirée s'est bien sûr terminée en beauté avec un feu d'artifice tiré depuis la rue Auguste Migette.



COMMÉMORATION DE JAILLY
Le devoir de mémoire

Chaque année, la ville de Marange-Silvange rend hommage à trois héros de Joeuf et Homécourt : le lieutenant Marcel Daize, le sous-lieutenant Albert Duthil et l'adjudant Louis Pecchioli, tombés le 25 septembre 1944 sous les balles ennemies près de la ferme de Jailly. Depuis le 25 juillet 1946, une stèle en leur mémoire se dresse à l'intersection de Jailly.

Cette commémoration a réuni M. Belkhir Belhaddad, député, M. Yves Muller, maire de Marange-Silvange, M. André Corzani, maire de Joeuf, M. René Drouin, président départemental du Souvenir Français, Mme Monique Rosé, présidente du Souvenir Français de Marange-Silvange, M. Gérard Lintz, président du Souvenir Français de Joeuf, ainsi que de nombreux élus, porte-drapeaux, associations d'anciens combattants, nos conseillers municipaux juniors, notre nouveau maire junior Antoine Lasowski, et Mme Sabah Athimni, principale du collège Les Gaudinettes.



Pour aller plus loin

Consultez l'album photo de la fête nationale en scannant le QR Code.



ATELIER COUTURE 0 DÉCHÊT

Toujours à la mode

Pour préparer l'été, en juin, un atelier couture zéro déchet a permis la réalisation d'un bandeau.

Les débutantes sont reparties très fières de leurs réalisations. Des cours réguliers sont d'ailleurs proposés à la ruche les lundis soir tous les 15 jours avec notre bienveillante animatrice Audrey Schneider.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS ET POTAGERS ÉCOLOS

Une éclosion de talents



Début juillet, a eu lieu la remise des prix du concours des jardins fleuris et potagers écolos. Lors de ce moment convivial, chaque participant a reçu un bon cadeau et une jolie composition végétale. La soirée s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié et, bien sûr, d'échanges entre jardiniers !



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque (petit) geste compte



La semaine du développement durable, qui s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre, était riche en activités gratuites pour le public et a été financée par la mairie, le département de la Moselle et la communauté de commune.

L'occasion de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à toutes les actions et petits gestes du quotidien permettant d'agir en faveur du développement durable.



Pour aller plus loin
Consultez l'album photo de la semaine européenne du développement durable.



Au programme de cette troisième édition : expositions, conférences et ateliers variés.

AMÉNAGEMENTS DE LA PLACE MENDÈS FRANCE

Un terrain de jeu pour tous les âges

L'ouverture au public a enfin eu lieu à l'occasion des festivités du 13 juillet ! Cela a permis aux enfants d'investir rapidement et joyeusement l'aire de jeux.

Leur construction clôture la première phase de requalification de la Place Mendès France, dont le but était de permettre aux habitants de profiter de ce grand espace en leur proposant des aménagements adaptés à chaque besoin.



La saison estivale a été l'occasion de découvrir les lieux avec des cours de fitness de plein air tous les samedis matin de juin à août. Les cours ayant rencontré un franc succès, ils ont été prolongés depuis la rentrée à La Ruche, tous les lundis soir.



L'espace de détente ombragé et la fontaine d'eau potable ont offert l'occasion de partager de bons repas en famille ou entre amis sur les tables de pique-nique, et le terrain de pétanque a également été détourné pour de belles parties de Molki !



2 Un refuge pour oiseaux

Installer des refuges avec de la nourriture pour les oiseaux les protège du danger. Les oiseaux pollinisent des plantes, dispersent des graines, aident à combattre les insectes. Ils sont d'excellents indicateurs de l'état de l'environnement, des sentinelles de la nature.

3 Un tas de branches

C'est un refuge idéal pour les crapauds et les hérissons, qui vont chasser les limaces de votre jardin.

4 Des pots retournés

Les perce-oreilles viennent se protéger sous le pot rempli de paille. Ce sont de petits insectes qui vont chasser vos pucerons.

1 Une prairie fleurie

Vous pouvez semer une haie de fleurs pour le bien être des abeilles ou installer un hôtel à insectes, surtout si vous avez des arbres fruitiers.

TRUCS ET ASTUCES DU JARDIN

Silence, ça pousse ...

Des idées pour favoriser la biodiversité : la rencontre entre tous les organismes vivants est importante pour un jardin en bonne santé.

Patricia DOSSMANN
Transition écologique,
développement durable
et cadre de vie





Marie-Claire SPANIER
Education et jeunesse

L'ÉTÉ DES JEUNES

Avec Moselle Jeunesse

Pour cette 14^{ème} édition de l'été des Jeunes, ce sont 94 Jeunes de 9 à 16 ans qui se sont retrouvés lors des activités de Moselle Jeunesse organisées par la ville en collaboration avec plusieurs intervenants.

Nous remercions tous les acteurs de ces activités qui ont permis d'occuper les jeunes de la commune pendant la première quinzaine de l'été.

Les intervenants bénévoles

Alain Cueroni et Thierry Leduc, Eugène Komarnicki et Patricia Dossmann

Les associations de villes proches

Le TKF Talange (Thaï Kung Fu) et l'IME de Pierrevillers

Nos animateurs spécial ados

Gaëlle, Nathan, Lucas, Candice et Julie.

Les associations de la ville

L'US Silvanche (Basketball), l'ES Marange (Football), l'association Ideals, la CLCV (Peinture), le Judo Club, le Village SOS et les sapeurs-pompiers

Les professionnels

Marine de la Bibliothèque, Mourad de DeapFusion et Mikael de Ludikami



Les nouveautés de cette année

Sorties à Pokeyland et à La Cueillette de Peltre • Balade en forêt • Activité bricolage • Intervention des sapeurs-pompiers • Hockey sur gazon • Jeux olympiques inclusifs • Graff • Jeux de société • Création d'un dessin animé • Nouvelles activités avec Ideals : Pistolet Laser, volley, tennis de table, handball, le Flag Football et la Pétanque.

Pour aller plus loin

Les jeunes ont réalisé un magazine relatant leur été à Moselle Jeunesse, pour le consulter, c'est sur mairie-marange-silvanche.fr



L'ÉTÉ DES JEUNES

Au centre de loisirs

D'apprentis aventuriers à chefs cuisiniers, les enfants ont voyagé à travers différents univers au cours de l'été. Ils ont inventé leur propre fête foraine et découvert les animaux du monde, avant de fêter Noël dans les îles et le Carnaval à Rio !



Les enfants ont également pu profiter de sorties liées à la thématique annoncée. Ils ont fait un safari au zoo d'Amnéville et au parc de Sainte-Croix, se sont pavanés à Atlantis Parc avec leur collier hawaïen, ont dansé la capoeira, ont appris la magie dans des châteaux gonflables et se sont rêvés en Indiana Jones à l'accrobranche.



Le clou du spectacle

La dernière semaine, 17 enfants du centre de loisirs ont eu l'opportunité de participer au "Projet Cabane". Encadrés par Aldemar et Lisa, deux intervenants talentueux du groupe Barouf, ils ont découvert un programme unique alliant danse et musique. Après une semaine intense avec 4 heures d'entraînement quotidien, ils ont offert un spectacle époustouflant devant leurs familles le vendredi après-midi, clôturant en beauté ces sept semaines d'activités.

C'EST LA RENTRÉE !

Retour sur les bany

C'est sous un soleil radieux que 1 088 élèves ont repris le chemin de l'école ce lundi 2 septembre 2024, dans l'ensemble des établissements scolaires de la ville.

À cette occasion, Marie-Claire Spanier, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse, François Meocci et Régis Mensler se sont rendus dans les différentes structures où les élèves ont fait leur rentrée : écoles La Rousse et Félix Midy, restaurant scolaire, etc. Chaque année, cette visite permet de s'imprégner de l'ambiance générale, d'écouter les remarques éventuelles des parents, des enseignants et des enfants ainsi que du personnel municipal. Les différents retours étaient très positifs.

Une rentrée dans la bonne humeur !

Une nouveauté cette année a été la mise en place de groupes de besoins en 6ème, dans le cadre de l'application des « Chocs des savoirs ». L'équipe du collège a fourni un travail considérable pour coordonner les emplois du temps de chaque classe !

Pour la rentrée prochaine, la municipalité reste vigilante concernant la livraison des logements Vivest sur le terrain de l'ancien LIDL, qui pourrait faire augmenter les effectifs dans les classes. Un travail en relation étroite avec l'Éducation nationale est d'ores et déjà en cours afin de réagir au mieux pour le bien-être des enfants.



REMISE DES CALCULATRICES AUX COLLÉGIENS

À vos marques, prêts, calculez !

Pour la 4^{ème} année consécutive, la municipalité a souhaité récompenser l'entrée en 6^{ème} des 89 élèves domiciliés à Marange-Silvange entrant au collège Les Gaudinettes par la remise de calculatrices.

Paul Linden et Yvette Witz se sont alors rendus au collège le jour de la rentrée, lundi 2 septembre 2024. Les élèves domiciliés à Bronvaux et à Pierrevillers ont reçu ces mêmes modèles en juin dernier, dans leurs écoles respectives.



Nous souhaitons une bonne année aux collégiens et un bon usage de cette calculatrice tout au long de leur scolarité au collège !

La rentrée en chiffres

1 088

élèves scolarisés sur la commune en maternelle, élémentaire et au collège

215 434 439

390 enfants accueillis en moyenne chaque midi à la cantine La Rousse



1 classe en +

Création d'une classe de 6^{ème} supplémentaire pour répondre à cette hausse

12%

d'augmentation de la fréquentation au collège depuis 2022

47%

des enfants scolarisés à Marange-Silvange sont pris en charge pour le repas de midi

121

enfants accueillis en moyenne chaque midi à la cantine La Ruche



Le personnel de restauration scolaire des deux sites : La Ruche (ci-dessus) et La Rousse (ci-dessous).



PÉRISCOLAIRE La rentrée des adultes

Une nouvelle année scolaire commence au périscolaire après des grandes vacances bien chargées en activités avec le centre aéré.

En moyenne, sur les 2 sites (La Rousse et La Ruche), ce sont 78 enfants qui fréquentent le périscolaire du matin, 511 enfants qui vont à la cantine le midi et 128 qui vont au périscolaire du soir.

Pour une meilleure information auprès des parents, un trombinoscope du personnel d'animation et de restauration sera affiché.



Virginie FOURNIER
C.C.A.S.

BOUM DES JEUNES

La fin de l'année scolaire

En juillet dernier, 250 collégiens ont répondu présent à la traditionnelle boum de fin d'année, arborant avec fierté leurs tenues dans le thème : élégantes et colorées.

Au cours de cette soirée animée, ils se sont divertis en dansant sur une variété de musiques et de chorégraphies, orchestrées par notre DJ Tom, qui a assuré l'ambiance tout au long de la nuit.

Le CCAS, le service Éducation Jeunesse, la Police municipale ainsi que l'ensemble des bénévoles ont été d'une aide précieuse pour la réalisation de cet événement. Un grand merci pour leur présence, pour ce moment convivial !



CÉRÉMONIE DES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Ça se fête !

Le 14 septembre, 49 couples célébrant en 2024 leurs noces d'or, de diamant, de platine ainsi que les couples fêtant plus de 60 ans de mariage ont été invités à passer un moment festif en leur honneur.

Vingt-quatre couples ont répondu présents et ont été accueillis par une délégation municipale et certains membres du conseil d'administration du C.C.A.S. La soirée s'est déroulée autour d'un repas champêtre et convivial mêlé aux mélodies harmonieuses des accordéons.



Félicitations

Qui dit été dit saison des mariages...et des anniversaires de mariage.

Les adjoints au maire ont eu le plaisir de rendre visite aux couples de la commune qui célèbrent leurs noces d'or et de platine, entourés de leurs enfants, petits-enfants et, parfois, arrière-petits-enfants.



M. et Mme Blaise
Noces de platine



M. et Mme Tran
Noces d'or



M. et Mme Sferrazza
Noces d'or



M. et Mme Cromptin
Noces de diamant

SEPTEMBRE EN OR

Ensemble, pour agir contre le cancer de l'enfant

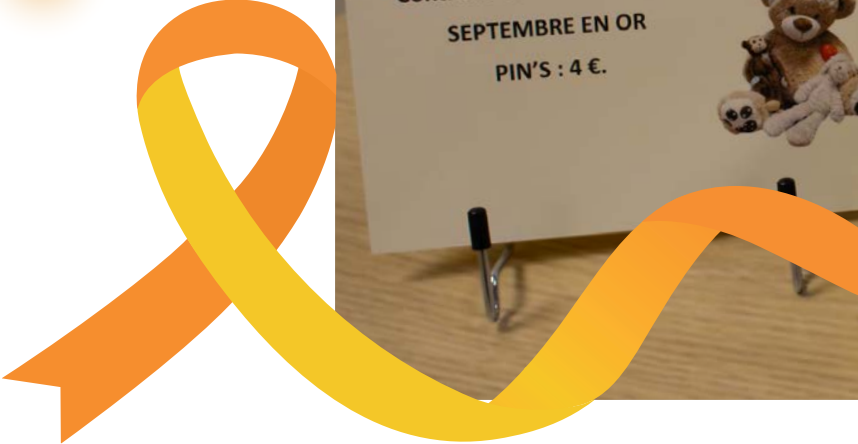
Le mois de septembre est le mois dédié à la sensibilisation au cancer de l'enfant et de l'adolescent. Cette action nationale est intitulée septembre en or. L'objectif est de soutenir les enfants et les familles touchés par le cancer ainsi que de promouvoir la recherche pour améliorer les traitements.

À cette occasion, la municipalité ainsi que le CCAS ont établi un partenariat avec l'AREMIG (Association pour la Recherche et les Études dans les Maladies Infantiles Graves) : Une tirelire était mise à disposition en mairie, pour la récolte de dons ainsi que la vente de rubans or au tarif de 4€ afin de soutenir cette action. En parallèle, la mairie était illuminée en couleur or durant tout le mois de septembre.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre solidarité et votre soutien !



L'AREMIG est à l'initiative de la « maison des parents », structure d'hébergement pour les parents d'enfants hospitalisés.



FÊTE DU SPORT

La ville s'enflamme

Le dimanche 21 juillet 2024, 200 personnes ont accompagné la flamme de la ville. Au départ, une centaine de sportifs de nos clubs de sport a lancé la marche, à laquelle se sont greffés de nombreux habitants de la commune.

La "flamme" a été remise sur le parvis de la mairie à Belkhir Belhaddad, député de Moselle, qui l'a remise à son tour à Bernard Roettger, deuxième adjoint au maire de Marange-Silvange et Jérôme Hecquet, conseiller municipal en charge des sports. Tous les trois ont enflammé la vasque réalisée par notre artiste local Alain Porte.

Un beau moment de partage et de découverte entre les habitants et les associations !



LABEL VILLE SPORTIVE 2024-2028

Une victoire collective

C'était l'un des objectifs du maire de Marange-Silvange, Yves Muller, quand il a confié la délégation du sport à Jérôme Hecquet en 2020 : mettre l'accent sur l'attention portée aux sportifs, aux installations et aux associations sportives.

Après l'obtention du label "terre de jeux", c'est le label "Ville sportive Grand Est 2024-2028" qui a été décerné à la ville de Marange-Silvange, label qui concerne les villes de 500 à 20 000 habitants.



CÉRÉMONIE DES SPORTIFS MÉRITANTS

Beau jeu

La cérémonie des sportifs méritants est toujours un moment très attendu par nos associations. Cela leur permet de mettre en avant des jeunes qui, tout au long de la saison, ont fait preuve de qualités sportives (par leurs résultats, leur esprit d'équipe, etc.) et de qualités humaines (par leur engagement dans la vie de l'association, etc.).

C'est dans une chaude ambiance, au COSEC, que s'est déroulée la cérémonie clôturant la saison 2023-2024, qui a vu trente jeunes issus de nos cinq clubs sportifs être récompensés.



Jérôme HECQUET
Sports



Cette distinction récompense, entre autres, la qualité des installations sportives et les projets menés ou à venir, la promotion des activités physiques, et une dynamique associative exemplaire.

Afin de célébrer cette belle récompense, les élus du conseil municipal, accompagnés de plusieurs représentants des associations sportives de la commune, ont accueilli Salvatore Attardo, vice-président du CROS Grand Est et René Lopez, membre du comité de labellisation CROS Grand Est, à l'occasion de l'inauguration des panneaux d'entrée de ville.



VIE CITOYENNE

ATELIER CITOYEN

au foyer Bernard Delforge

Au printemps dernier, le foyer Bernard Delforge, par l'intermédiaire de Monsieur Scarbolo, animateur au service de la vie sociale de l'établissement, a fait part à la mairie de son souhait de faire intervenir un membre du bureau municipal pour expliquer le fonctionnement d'une mairie dans le cadre de son atelier citoyen.

En août dernier, Paul Linden, en charge de la citoyenneté, est intervenu auprès d'un groupe d'une vingtaine de personnes pour une séance de "prise de contact" afin aussi de prendre connaissance des attentes des participants et ainsi prévoir le contenu des rendez-vous à venir.

C'est ainsi que, lors de la prochaine séance, il a été décidé d'évoquer les différents services de la mairie, leur rôle dans le fonctionnement de la commune, ainsi que l'origine de ses moyens financiers.

Le foyer Bernard Delforge

Un espace de vie au service des personnes handicapées physiques à Marange-Silvange.



Paul LINDEN
Démocratie participative
et promotion européenne



Le Foyer Bernard Delforge est un foyer d'accueil médicalisé (FAM) créé en 1977 par la volonté de Monsieur Bernard Delforge d'offrir un « lieu de vie » à des personnes en situation de handicap physique.

Étant lui-même handicapé physique, il a souhaité proposer un accueil et un mode d'hébergement de qualité aux adultes en situation de handicap physique.

La structure accueille 67 résidents, accompagnés par une équipe de 85 salariés. L'établissement est un lieu de vie qui offre aux résidents un hébergement permanent.

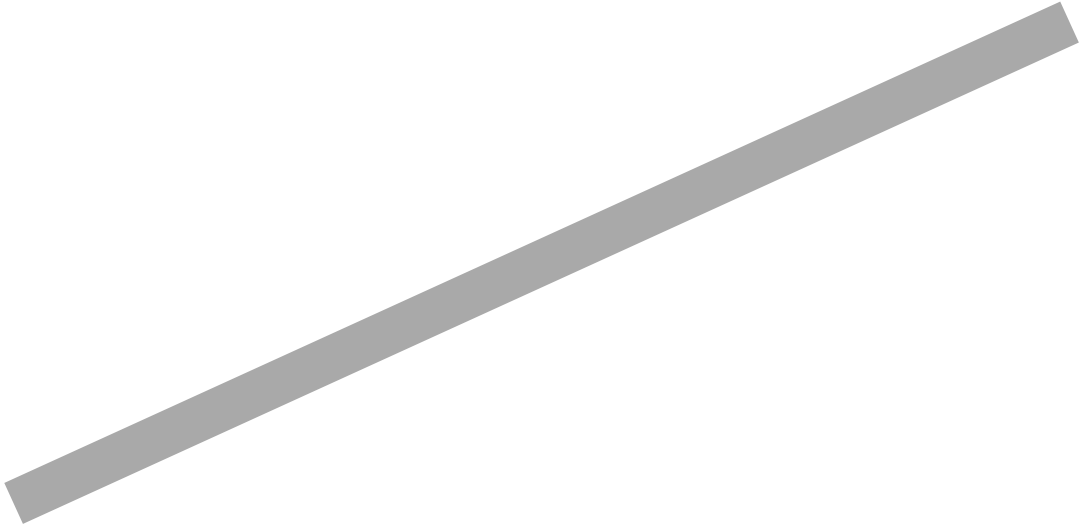
Le foyer est géré par une association loi 1901 à but non lucratif, présidée par Jean-Claude Malher.

Retrouvez plus d'informations et le projet associatif sur www.foyerbernarddelforge.com

EXPRESSION POLITIQUE

« TOUS UNIS »

Article non transmis.



« LE PROJET COMMUN »

Le rôle crucial de notre commune en période d'incertitude politique

Chères citoyennes. Chers concitoyens,

En cette période d'incertitude politique nationale, nous devons plus que jamais reconnaître le rôle fondamental que joue notre ville. Alors que les décisions à l'échelle nationale semblent hésitantes, voire paralysées par des conflits internes, c'est à l'échelon local que nous pouvons et devons apporter des réponses concrètes aux préoccupations de nos concitoyens. Les villes, en tant que centres d'action et de proximité, deviennent des refuges face aux bouleversements politiques plus larges.

Notre ville incarne la démocratie en action. Elle est capable d'apporter des solutions immédiates aux problèmes de logement, de transport, d'éducation ou encore de sécurité qui préoccupent quotidiennement nos habitants. Contrairement aux institutions nationales souvent éloignées des réalités locales, notre municipalité est à l'écoute directe des citoyens et peut adapter ses actions en temps réel.

Nous avons également un devoir d'exemplarité. Dans cette période où la confiance envers les institutions nationales s'effrite, la ville doit être un modèle de gestion, de transparence et d'efficacité. Ce sont ces valeurs que nous devons défendre, afin de renforcer le lien entre les citoyens et leur gouvernance locale.

Ainsi, face à l'incertitude nationale, nous, à l'échelle locale, devons être une boussole, une source de stabilité et de progrès. Il en va de la résilience de notre démocratie et du bien-être de nos concitoyens.



Philippe
GASPARELLA

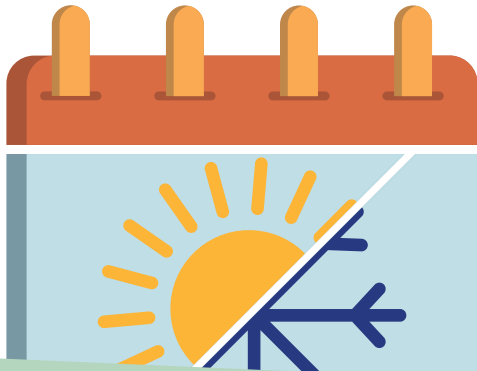


PLAN CANICULE ET GRAND FROID

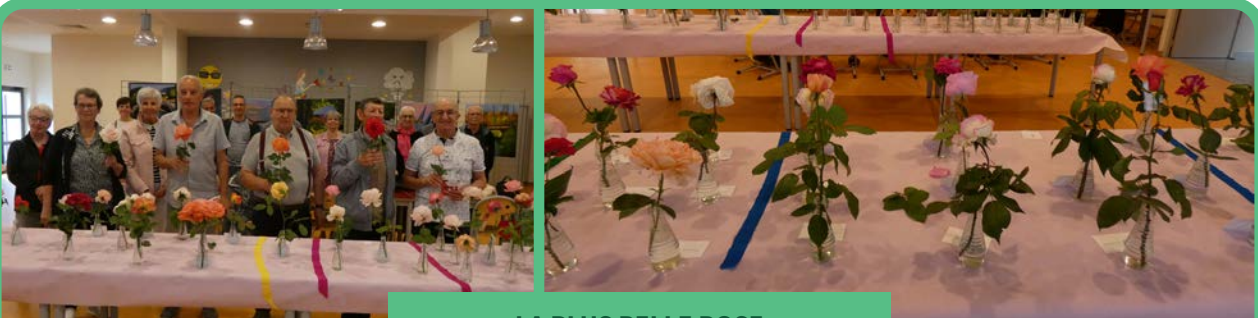
C'est le moment de vous inscrire

Dans le cadre des plans Canicule et Grand Froid, un registre nominatif est géré par le C.C.A.S. pour permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes vulnérables à leur domicile.

Chacun peut avoir connaissance d'une personne fragile, âgée, isolée ou ayant une santé précaire. Nous vous invitons à remplir le registre des personnes vulnérables pour vous ou pour une personne de votre entourage.



i Retrouvez le formulaire à remplir en mairie, en ligne sur ville-marange-silvange.fr ou en scannant le Qr Code.



LA PLUS BELLE ROSE

Exposition et concours

L'association La Reine des fleurs fait partie des plus anciennes de la ville de Marange-Silvange. Après plusieurs années d'interruption, il a été décidé de renouer avec l'exposition et le concours de la plus belle rose.

Le public a largement répondu à son appel puisque deux cent de roses ont été déposées dans la grande salle de la Ruche pour participer au concours.

Ce sont les membres de l'association La Rose de Maizières-lès-Metz qui ont eu la charge, au cours de la matinée, de décerner les différents prix. L'après-midi était consacrée à la visite de l'exposition. Le public nombreux a pu en même temps admirer les œuvres picturales de Madame Meuret.

GOÛTER DES seniors

Du 1er octobre 2024 au 25 mars 2025

Tous les mardis après-midi, de 13h30 à 16h30.

Alternance entre le centre socio-culturel de Ternel et la salle André Malraux (une semaine sur deux)



LE GOUTER DES SENIORS

Tous les mardis après-midi

Le goûter des seniors a fait son retour mardi 1er octobre au centre socio-culturel de Ternel !

Si vous avez 60 ans ou plus et que vous résidez sur la commune de Marange-Silvange/Ternel, la commune vous invite à venir passer un moment convivial chaque mardi après-midi.

Le lieu alterne entre le centre socio-culturel de Ternel et la salle André Malraux, une semaine sur deux.

Pour plus de renseignements : 03 87 34 61 71

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Découvrez les nouveaux élus !

Le samedi 14 septembre 2024 a eu lieu l'élection du nouveau maire Junior des CMJ, en mairie, en présence des adjoints au maire François Meocci, Marie-Claire Spanier, Bernard Roettger, Patricia Dossmann et Alain Cueroni, conseiller municipal.

Trois candidats se sont présentés : Antoine Lasowski, Clément Rondo et Louis Louvet. Le nouveau maire Junior **Antoine Lasowski** a été élu par ses pairs CMJ, à la majorité. Son rôle est d'être présent aux manifestations auxquelles il sera convié. Il sera la personne de référence pour décider lors des commissions et le porte-parole auprès de M. le maire de Marange-Silvange, Yves Muller.

S'en est suivie l'élection des adjoints au maire :

- **Louis Louvet** aux Travaux,
- **Lou Benmedjahed** aux Fêtes,
- **Samy Kouidri Zourgui** aux Sports,
- **Julie Valente** à l'Environnement.

Ils président les commissions qui concernent leur domaine. Ils décident des projets sur lesquels ils désireraient travailler pour les proposer aux CMJ, puis aux élus adultes.

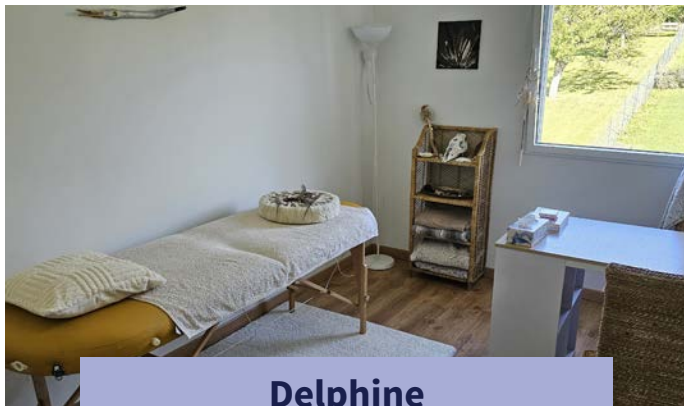


COMMERCES

NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS



Le Pressoir
Restaurant
☎ 03 56 71 93 70
📍 79 rue des pionniers
57535, Marange-Silvange



Delphine
Magnétiseur - géobiologue
☎ 07 78 78 88 16
📍 74 rue de la vallée
57535, Marange-Silvange



Les pâtisseries de Marine
Pâtissière
f les pâtisseries de Marine
☎ 06 58 20 74 48
✉ leilmann.marine06@gmail.com



RB Clean
Nettoyage de vitres (particuliers & professionnels)
f RB Clean Moselle
☎ 06 70 35 06 98
✉ rbclean.contact@gmail.com

Virginie FOURNIER
Logement et commerce



QUOI FAIRE À MARANGE-SILVANGE ?

NOVEMBRE

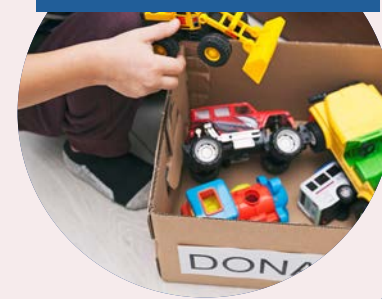
21 oct. au 16 nov.

EXPOSITION " MARANGE-SILVANGE
HIER ET AUJOURD'HUI "
Bibliothèque Municipale



nov. à déc.

COLLECTE SOLIDAIRE
DE JOUETS
En mairie



nov. à déc.

COLLECTE SOLIDAIRE
DE PELUCHES
En mairie



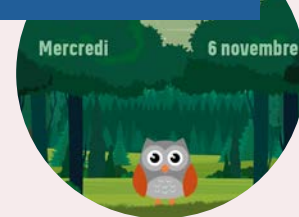
nov. à déc.

BOX SOLIDAIRES
En mairie



6 nov.

ATELIER BIBLIOTHÈQUE
Dans la forêt lointaine



11 nov.

CÉRÉMONIE DES ANCIENS
COMBATTANTS
Marange



16 nov.

THÉÂTRE
"DESPERATES MAMIES"
Salle André Malraux



27 nov.

ATELIER ZERO DÉCHET
La Ruche



11 nov. au 13 déc.

CONCOURS DES MAISONS
DÉCORÉES
Période d'inscription



7 au 27 décembre

EN ATTENDANT NOËL
Consultez le dépliant joint au
bulletin



TOUTE L'ACTU
DE LA VILLE SUR :

🌐 ville-marange-silvange.fr
📷 villedemarangesilvange
f Ville de Marange-Silvange

les mercredis
du terroir
Marché des producteurs locaux

Tous les mercredis de 8h à 13h
Esplanade Marie et Mathias
Infos sur ville-marange-silvange.fr

UN ÉVÈNEMENT
**NOËLS
DE MOSELLE**



EN ATTENDANT NOËL

Sur la route des lanternes

Du 7 au 27 décembre 2024



Avec le soutien financier de la Région Grand Est, du Département de la Moselle et de la CCPOM